

# Vente 2022+



## **Votre opinion est importante pour nous**

C'est pour cette raison que nous avons créé un sondage pour notre branche afin que le plus possible de personnes puissent participer à cette consultation.

Veuillez lire attentivement le texte d'introduction, consultez les documents mentionnés et faites-nous part de vos retours pertinents.

Nous, de la commission de la formation initiale du commerce de détail vous remercions pour le temps que vous allez y consacrer.

## **I. Contexte**

Cette (dernière) consultation interne FCS regroupe les résultats élaborés soigneusement durant les trois dernières années et doit assurer que les bases légales pour les gestionnaires (CFC) et assistant-e-s (AFP) du commerce de détail trouvent un large soutien auprès des entreprises et des branches de formation et d'examen.

La consultation comporte les nouvelles ordonnances de formation ainsi que les plans de formation de nos formations initiales de CFC et d'AFP dès 2022. Ces documents ont été adoptés par l'équipe centrale vente 2022+, la commission pour le développement professionnelle et la qualité ainsi que par le comité directeur de FCS.

## **II. Procédure**

Les documents principaux de cette consultation sont les plans de formation concernant nos formations initiales de CFC et AFP. Ces plans de formation sont basés sur les situations de travail et les facteurs critiques de succès élaborés en 2017 en workshops avec les représentants d'entreprises de toutes branches et groupes de branches. Ils ont largement été validés en ligne et soumis, dans le cadre d'une première consultation FCS interne, pour prise de position à tous les membres FCS ainsi qu'aux branches de formation et d'examen. Ils ont ensuite été revus sur la base des réponses reçues.

Les objectifs évaluateurs d'entreprise ont par la suite été formulés par un groupe de travail composé de représentants d'entreprise, sur la base de ces situations de travail consolidées. Ces objectifs évaluateurs d'entreprise ont constitué la base pour l'élaboration des objectifs évaluateurs des cours interentreprises ainsi que scolaires. Un concept CI, PQual ainsi qu'un système de planification pour les écoles professionnelles ont été élaborés en parallèle. Tous les travaux et leurs résultats ont été accompagnés, discutés et adoptés par l'équipe centrale, la commission pour le développement professionnel et la qualité ainsi que par le comité directeur de FCS.

Enfin, le cadre formel du SEFRI a dû être respecté pour formuler les plans de formation et de bonnes solutions ont été trouvées pour gérer la variété de nos branches en joignant au plan de formation intersectoriel un catalogue séparé des objectifs d'apprentissage par F+E comme outil de mise en oeuvre (annexe 1).

Veuillez considérer que, dans cette phase – nonobstant toutes compressions, reformulations et restructurations – les activités effectives de travail de nos professionnels et l'essentiel de leur contenu restent maintenus (comme cela avait déjà été décidé en 2018).

### III. Questions

Nous avons consolidé les différentes compétences opérationnelles au cours d'une consultation interne FCS en 2018. Nous avons formulé les objectifs évaluateurs aussi concrètement que possible et aussi générales que nécessaire afin que la multitude des commerces de détail se retrouvent dans ces objectifs. Pour chaque nouvelle compétence opérationnelle, nous formulerons pour le dossier de formation des mandats axés sur la pratique dans le but de soutenir les entreprises. La mise en pratique des objectifs évaluateurs scolaires sera pilotée par les médias didactiques FCS nationales.

Avec la présente consultation, nous voulons sciemment maintenir le haut niveau de vos réponses. Nous sommes intéressés de connaître votre point de vue du système global et des conceptions des cours interentreprises, des procédures de qualification ainsi que des écoles professionnelles. Nous ne vous demandons pas de nous donner votre avis sur la formulation des diverses compétences opérationnelles ni des différents objectifs évaluateurs.

### IV. Formalités

**Les destinataires de la consultation** sont les membres FCS ainsi que les branches de formation et d'examen du commerce de détail. Chaque membre et chaque branche est prié de nous faire parvenir *une* réponse consolidée et représentative de l'organisation concernée.

Les documents/concepts suivants font **l'objet de la consultation** :

- Ordonnances de formation CFC et AFP
- Plans de formation CFC et AFP
- Concept de la procédure de qualification CFC et AFP
- Concept des cours interentreprises CFC et AFP
- Graphique CIE BCS
- Concept de l'école professionnelle CFC et AFP

Le **délai de la consultation** est fixé entre le **13 mai et le 5 juin 2020**

Ensuite, la commission de la formation initiale du commerce de détail évaluera vos retours, en discutera et en effectuera une consolidation qu'elle transmettra à FCS de la part du BCS.